



Institut Français de la Mer

PRIX IFM 2022

A Catherine CHABAUD pour son exceptionnel engagement en faveur de la connaissance, de la protection et de l'utilisation durable de l'Océan qu'elle promeut comme bien commun de l'humanité.

décembre 2022

Catherine CHABAUD **Lauréate du Prix 2022 de l'Institut Français de la Mer**

L'institut français de la mer attribue son prix 2022 à Catherine CHABAUD pour son exceptionnel engagement en faveur de la connaissance, de la protection et de l'utilisation durable de l'Océan qu'elle promeut comme bien commun de l'humanité.

Depuis 2002, le Prix de l'Institut Français de la Mer est décerné « à une personne physique reconnue pour son action en faveur de la connaissance, de la protection, du développement ou du rayonnement de la mer ou des activités marines. Les candidatures sont examinées en particulier à la lumière des valeurs traditionnelles du monde maritime : humilité et solidarité, courage et endurance, simplicité et vérité, responsabilité. »

La passion de la mer de Catherine Chabaud naît dans les laminaires de la pointe de Bretagne où son père l'a initiée à la plongée sous-marine.

Coureuse au large, Catherine Chabaud participe à de très nombreuses compétitions pendant une dizaine d'années. Elle court la Solitaire du Figaro 1994 et 1995 et traverse 16 fois l'atlantique, dont 5 fois en course en solitaire (Mini-transat 1991, Transat anglaise 1996 et 2000, Route du Rhum 1998 et 2022). Elle court le Vendée Globe en 1996 et 2000 et elle est la première femme à terminer un tour du monde à la voile en course, en solitaire, sans escale.

Dès sa première traversée transatlantique, elle prend conscience de la pollution de l'océan et de la nécessité d'agir pour le protéger. Ses expériences extrêmes vécues en mer lui font réaliser qu'on ne lutte pas contre la mer mais qu'on la compose avec elle car la mer sera toujours plus forte. Et, pour faire face, elle ressent à la fois de l'extraordinaire potentiel qui habite chacun de nous et de la puissance du collectif.

Elle arrête la course en 2002, pour s'engager en faveur de l'Océan et trouver des solutions à une époque où on ne parle que de problèmes. Outre ses activités de journalisme, elle se lance en pionnière dans des recherches en vue de l'éco-conception de voiliers du futur.

Lors du Grenelle de la mer, elle participe activement à la réflexion collective pour montrer que la mer est le futur de la terre. Elue au Conseil économique, social et environnemental de

2010 à 2015, elle organise une conférence internationale sur la gouvernance de la haute-mer et elle est membre fondatrice de la plateforme Océan et Climat¹.

Déléguée à la mer et au littoral au sein du Ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la mer de 2016 à 2017, elle contribue à la première stratégie nationale de la mer et du littoral. Elle quitte ces fonctions pour retourner au large et poursuivre ses engagements.

Convaincue que l'Océan étouffe de nos pollutions mais qu'il est aussi une richesse et une source de solutions dont nous sommes tous, individuellement et collectivement responsables Catherine Chabaud veut développer cette prise de conscience et accélérer le passage à l'action.

Elle co-rédige en 2018 l'Appel pour la reconnaissance de l'Océan bien commun de l'humanité, avec pour objectif de faire intégrer ce principe dans des textes internationaux sur l'Océan. Elle crée ou participe à des événements, des initiatives très diverses pour faire évoluer nos comportements, valoriser les bonnes pratiques, donner envie aux autres d'agir : au nom du bien commun arrêter nos pollutions, préserver la nature, partager les données scientifiques, participer à la régénération de l'océan.

Pour porter le bien commun hors de nos frontières, elle est élue au Parlement européen, où elle devient une voix reconnue de la mer.

Soucieuse d'agir du local au global, de conjuguer engagements politiques, intellectuels et sportifs, elle décide de reprendre la compétition en solitaire : elle court la Route du Rhum 2022 sous les couleurs du Bien commun de l'humanité. Elle réalise l'exploit de terminer seconde de sa catégorie au terme de 19 jours de course dans les conditions difficiles que l'on sait.

Convaincue du rôle essentiel de l'Océan pour la vie, de l'urgence de la mobilisation pour le préserver et le restaurer, de la puissance des actions collectives, Catherine Chabaud trace sa route avec humilité et solidarité, courage et endurance, simplicité et vérité, responsabilité. Elle porte dans ses actes toutes les grandes valeurs que nous enseigne la mer.

¹ La Plateforme Océan et Climat a été créée en 2014 dans la perspective de la COP Climat de 2015 à Paris. Elle a pour mission de favoriser les la réflexion et les échanges entre la communauté scientifique, la société civile et les décideurs politiques afin de mieux tenir compte de l'océan dans la lutte contre le changement climatique.



L'Institut Français de la Mer

L'Institut Français de la Mer est une association d'utilité publique qui a pour objectif de "faire connaître et aimer la mer aux Français" et, plus largement, de les sensibiliser au rôle fondamental des océans dans tous les domaines de la vie humaine et des grands équilibres de notre planète, ainsi que d'œuvrer par tous les moyens au développement durable des activités maritimes de la France.

L'IFM réalise son objectif par de nombreuses actions de sensibilisation, d'information, d'orientation, de recherche, d'études et de formations, dirigées aussi bien vers les décideurs que vers l'opinion publique. Il édite la Revue Maritime, revue de débat et d'opinion, qui publie chaque année 400 à 500 pages de signatures reconnues, d'analyses, de propositions, de commentaires d'actualité et d'histoire maritime.

L'Institut Français de la Mer fonctionne grâce au concours totalement bénévole de ses membres. Il est, par l'étendue de ses domaines d'intervention et par la diversité de ses actions, un lieu de rencontre unique pour tous ceux qui s'intéressent à la mer et au potentiel qu'elle recèle pour l'humanité.



La Revue Maritime

Revue de débats et d'opinions dans tous les domaines concernant la mer et les activités maritimes, la Revue Maritime est le lieu de rencontre de ceux qui s'intéressent à ces sujets.

Sa richesse est d'accepter toutes les opinions s'il le faut contradictoires dès lors qu'elles respectent la courtoisie indispensable à la confrontation et au progrès des idées : elle est ouverte aux contributions bénévoles et originales de leurs auteurs qui ont comme il se doit l'entière responsabilité de leurs propos.

Elle participe à une meilleure diffusion de la culture maritime auprès de nos concitoyens et permet la présentation d'idées nouvelles, leur confrontation et leur critique, leur diffusion auprès des décideurs politiques, économiques, scientifiques, associatifs, de la culture, du développement durable, de l'éducation, des loisirs et des médias comme auprès du grand public.

Les sujets majeurs traités couvrent "les 6 marines" : de commerce, d'Etat, de pêche, de service, de plaisance et de sauvetage, ainsi que tous les sujets en lien avec l'Océan, sa protection son utilisation durable ou sa gouvernance.

INSTITUT FRANÇAIS DE LA MER

association reconnue d'utilité publique – décret du 15 juin 1979

47, rue de Monceau – 75008 Paris – Tél. : 01 53 89 52 08 – association.assifm@sfr.fr - <http://ifmer.org>



Le PRIX de l'institut Français de la Mer

A l'instigation de Francis VALLAT, alors Président, l'Institut Français de la Mer a créé en 2002 le « Prix de l'Institut Français de la Mer » devenus en 2008 « Prix Jean MORIN de l'Institut Français de la Mer » et « Prix IFM Avenir ».

En 2018, à la suite d'un échange en Conseil d'administration, il a été décidé par le Bureau de l'IFM de ne plus attribuer qu'un prix, le « Prix de l'Institut Français de la Mer »

Le Règlement d'attribution des prix a été modifié en conséquence.

Règlement d'attribution du prix :

1. L'IFM décerne chaque année le « **Prix de l'Institut Français de la mer** » à une personne physique reconnue pour son action en faveur de la connaissance, de la protection, du développement ou du rayonnement de la mer ou des activités marines.
2. Le prix peut être partagé pour récompenser des personnes ayant œuvré conjointement.
3. Le montant du prix est fixé par le bureau de l'IFM : Il est en 2021 de mille euros
4. Le jury est composé des membres du Bureau de l'IFM. Il peut s'adjoindre toute personnalité qu'il jugera utile pour participer aux délibérations.
5. Les membres du jury participent personnellement aux délibérations et aux votes.
6. Les candidatures sont recueillies ou proposées tout au long de l'année par les comités locaux et les membres du Conseil d'administration de l'IFM, ou déposées spontanément au secrétariat du siège de l'IFM.

Ces candidatures seront examinées en particulier à la lumière des valeurs traditionnelles du monde maritime : humilité et solidarité, courage et endurance, simplicité et vérité, responsabilité.



Institut Français de la Mer

Historique des lauréats

Année 2021

Prix de l'Institut Français de la Mer

Alan NAGAM

Jeune, Alan NAGAM refuse le chômage assuré en créant une entreprise de service dans le secteur de l'environnement qui emploie aujourd'hui 7 salariés. Il la développe à la force du poignet. En 2008, il fonde la Fédération des très petites entreprises de Guadeloupe, puis la FTPE Outre-mer. Les pêcheurs côtiers font partie des 800 adhérents actifs.

Alan NAGAM veut faire émerger des activités économiques rentables aux Antilles, handicapées par l'insularité et l'éloignement. Balayées par les alizés, les zones économiques exclusives ultramarines recèlent un gisement d'énergies renouvelables considérable. Alan NAGAM convainc la FTPE de réaliser une étude de préfaisabilité qui démontre en 2017 la compétitivité d'une industrie combinant activités de l'offshore et de l'éolien flottant pour exporter des biens à contenu énergétique élevé et des énergies de substitutions aux énergies carbonées.

Les projets de croissance proposés par Alan NAGAM restent trop peu connus, bien que soutenu par la Région. Bâti sur la création locale de valeur ajoutée et d'emplois productifs, ils nourrissent le volet économique de la Stratégie du bassin maritime des Antilles.

Face au non-développement structurel et à la crise Covid conjoncturelle qui rongent la croissance économique et démographique des Antilles Françaises, Alan NAGAM met ses convictions, sa persévérance et sa confiance dans l'homme au service d'un avenir pour la jeunesse guadeloupéenne en s'appuyant sur les richesses offertes par la mer.

Année 2020

Prix de l'Institut Français de la Mer

Anne QUEMERE

Après avoir traversé l'Atlantique en solitaire à la rame entre les Canaries et la Guadeloupe, puis, dans l'autre sens entre Cape Cod et la Bretagne, Anne QUEMERE traverse une nouvelle fois cet océan en solitaire et sans assistance dans un petit prototype de 6 m, tracté par un cerf-volant. Une première mondiale. Réalisée en 55 jours.

A nouveau dans une coque tirée par un cerf-volant, elle échoue à traverser le Pacifique en kite de San Francisco à Tahiti en 2008, puis réussit l'exploit en 2011, du Pérou à la Polynésie française en 78 jours : un périple de plus de 7000 km, autre première mondiale.

A l'été 2010, elle prend part à la « Grande Dérive » sur une plaque de banquise dans la zone du détroit de Fram, à l'est du Groenland afin de montrer en direct la disparition de la banquise polaire.

En juin 2014, elle tente de traverser en kayak et en solitaire par le passage du Nord-Ouest. La prudence la fait renoncer devant des glaces qui lui barrent la route. A l'été 2015, elle retente l'aventure, cette fois avec le Suisse Raphaël Domian, qui veut prouver la fiabilité d'un kayak solaire. Elle racontera ces deux expéditions dans « Passagère de l'Arctique ». Pendant l'été 2018, elle tente de nouveau le passage du Nord-Ouest à bord d'un bateau solaire, le changement climatique favorisant la traversée, mais elle doit renoncer, tirant de l'expérience un documentaire intitulé lui-aussi Passagère de l'Arctique.

En dehors de ses qualités hors pair de navigatrice de l'extrême, Anne Qéméré est une « sensibilisatrice » des changements climatiques dont le sourire et la gentillesse se conjuguent avec son immense humilité face à l'océan.

Année 2019

Prix de l'Institut Français de la Mer

Sylvain PIOCH

Maître de conférences, HDR Géographie et Aménagement de l'espace, Université Paul Valéry-Montpellier III, Sylvain PIOCH, est docteur en géographie et aménagement de l'espace ainsi qu'ingénieur écologue (AFIE) et spécialiste de l'éco-conception et l'intégration environnementale des ouvrages maritimes.

Après ses études au Japon et aux Etats-Unis, Sylvain PIOCH est pendant 10 ans chef de projet environnement, en France et à l'international. Depuis 2011 il enseigne la géographie de l'environnement, l'aménagement des territoires sous l'angle de l'ingénierie territoriale environnementale et l'organisation des socio-écosystèmes littoraux.

Il intervient en particulier à l'université de Montpellier, à l'Université de Corte et à la NOVA University, ou en tant que conseiller de l'académie des énergies renouvelables marines du Japon.

Passionné de préservation des écosystèmes, Sylvain PIOCH développe des techniques d'ingénierie écologique côtières et des outils de dimensionnement des mesures compensatoires.

Plongeant régulièrement pour son travail comme pour ses loisirs, Sylvain Pioch a la simplicité, l'ouverture aux autres, la curiosité, le dynamisme et la gentillesse de ceux qui côtoyant la mer savent y puiser sagesse et énergie.

Année 2018

Prix de l'Institut Français de la Mer

Jean-Paul ALAYSE et Eric HUSSENOT

Biologistes marins, Eric HUSSENOT et Jean-Paul ALAYSE ont apporté une nouvelle façon de faire découvrir la richesse et la fragilité du milieu maritime. Ils ont su convaincre les autorités politiques et économiques locales de lancer en 1990 l'incroyable projet qu'était Océanopolis puis de constamment les soutenir. En s'appuyant sur un concept à la fois ludique et rigoureusement scientifique ils ont attiré un public considérable.

Jean-Paul ALAYSE et Éric HUSSENOT, jusqu'à leur retraite, ont animé une équipe de chercheurs, de soigneurs et d'administrateurs totalement dévoués à l'équipement qui a accueilli en moins de trente ans, plus de 12 millions de visiteurs, tout en initiant des programmes en lien avec l'UNESCO et l'ONU.

Grâce à ses deux fondateurs, Océanopolis est devenue une institution reconnue à l'échelle de la planète, nouant des partenariats multiples avec des institutions étrangères (Etats-Unis, Chine, Russie, Québec etc.).

Ainsi deux étudiants qui sont allés au bout de leurs idées, aidés par les collectivités, ont pu, en une petite trentaine d'années, mieux faire connaître, aimer et respecter la mer à des millions de Français et de touristes.

Année 2016²

Prix Jean Morin de l'Institut Français de la Mer

Michel TUDESQ, conseiller des affaires maritimes au ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, est directeur du lycée de la mer Paul BOUSQUET à Montpellier depuis la rentrée 2004. Son engagement et ses actions de développement de l'établissement qui lui est confié vont bien au delà du rôle d'un directeur de lycée maritime. Par son action au service de la jeunesse et de l'enseignement maritime, Michel TUDESQ met en œuvre les valeurs fondamentales de la grande famille maritime et en assure de façon exceptionnelle la transmission aux jeunes générations.

Prix IFM Avenir

Simon BERNARD, après un an en classe préparatoire à l'École des Pupilles de l'Air puis un an en Angleterre, intègre la première promotion du cycle Ingénieur de l'École Nationale Supérieure Maritime (ENSM).

Tout en poursuivant ses études et ses périodes de navigation, il s'engage dans de multiples projets d'études, d'aide et de mise au point de technologies accessibles aux populations pauvres. La multiplicité des challenges, des réussites et des passions qui animent Simon BERNARD ne l'empêchent pas d'être un garçon humble, simple, très ouvert, travaillant en équipe : de nombreuses grandes valeurs de la mer l'animent.

² Le Jury n'a décerné aucun prix certaines années, en l'absence de candidatures répondant au niveau d'exigence attendu.

Année 2013

Prix Jean Morin de l'Institut Français de la Mer

Pierre LEAUSTIC, pour son action exceptionnelle au service de l'association AUX MARINS, qui permet de faire vivre et perdurer la mémoire des marins disparus. Bien au-delà des familles éprouvées, il fait honorer leur mémoire et perdurer l'hommage de la nation. Il œuvre sans relâche pour promouvoir et assurer le développement ainsi que le rayonnement du Mémorial National des Marins Morts pour la France, situé à Plougonvelin - Pointe Saint Mathieu, en Pays d'Iroise.

Homme de convictions, de courage, de défis, Pierre LEAUSTIC n'a cessé - parallèlement à une carrière de quarante ans dans la Marine nationale qui l'a conduit jusqu'au grade d'amiral - de s'investir dans le monde associatif.

Prix IFM Avenir

Fabien DELAHAYE, skipper, fruit de la génération Optimist, il régata en « Equipe » puis sur 420 et enchaîne sept saisons en 470. Il intègre l'Equipe de France jeune et le pôle Espoir de Ouistreham, s'entraîne avec l'élite française et participe à tous les championnats d'Europe et du Monde ; il évolue régulièrement dans le « top 15 » européen. Se tournant vers la course au large, il acquiert en quelques années un palmarès impressionnant (champion de France de course au large en solitaire, 1^{er} de la Transat Ag2r avec Armel le Cléac'h, 4^{eme} de la Solitaire du Figaro, champion de France de course au large en équipage, 1^{er} de la transat Jacques Vabre classe 40 avec Sébastien Rogues...). Au-delà de ce palmarès, Fabien Delahaye porte les grandes valeurs des gens de mer : il a construit sa réussite à force de travail, de soif de progression, de curiosité, d'échange, d'esprit d'équipe, de volonté de transmettre et de partage. Il donne de son temps pour partager sa passion avec les jeunes, revient vers son club et sa ville d'origine pour transmettre ce qu'il y a reçu.

Année 2012

Prix Jean Morin de l'Institut Français de la Mer

Mme Anne LE PAGE, pour son action en faveur de l'emploi des marins, comme bénévole puis comme secrétaire générale et maintenant comme directrice de l'association « La Touline ». Grâce à son engagement, cette petite structure est devenue un outil incontournable de l'emploi maritime français ; elle a désormais des bureaux sur la façade Ouest et en Méditerranée, aptes à orienter les marins dans des systèmes de formation complexe ; elle s'est adaptée pour répondre aussi bien à des périodes de plein emploi que pour répondre aux conséquences douloureuses pour les familles de marins de crises sur l'emploi maritime. Elle permet aux navigants de tous niveaux de formation, de toutes spécialités, de tous secteurs maritimes et para-maritimes et de tous horizons, de trouver ou retrouver un embarquement ou un poste à terre et veille particulièrement sur les personnels d'exécution et titulaires de petits brevets, les plus vulnérables dans les périodes difficiles.

Prix IFM Avenir

Le jury a décidé de ne pas attribuer le prix IFM Avenir, aucune candidature ne correspondant à l'esprit recherché et en particulier à l'illustration – par une action ou un comportement exceptionnel - des valeurs dont la mer est traditionnellement porteuse: générosité, ouverture, courage, fermeté dans l'adversité ou les circonstances difficiles.

Année 2010 - 2011

Prix Jean Morin de l'Institut Français de la Mer

M. Jean DUCLUZEAU, Président de « Marins Sans Frontières », association qu'il porte contre vents et marées au sens propre comme au sens figuré pour porter assistance et secours aux populations isolées par la mer ou par une voie navigable (fleuve, rivière, lac...) ou qui dépendent d'elles, et d'améliorer leurs conditions de santé et de vie en facilitant les échanges humains, techniques et économiques. Jean Ducluzeau est homme de mer, de ceux-là qui font vivre la mer, et, inlassablement, tentent de mieux la faire connaître de ses concitoyens.

Prix IFM Avenir

M. Corentin de CHATELPERRON (né en 1993), jeune ingénieur qui, après avoir travaillé 3 ans en France, part début 2009 au Bangladesh et y découvre les avantages de développer un composite à base de fibre de jute pour construire les embarcations de pêche locales. Convaincu qu'il faut mettre les compétences scientifiques de l'Occident au service des pays pauvres pour les aider dans un développement durable, il lance des recherches, construit un petit voilier expérimental et, pour démontrer la robustesse du procédé, rejoint la France depuis le Bangladesh à la voile et parcourant 7.600 milles en 186 jours. Il repart ensuite au Bangladesh pour continuer ses recherches et la mise au point d'une filière complète de construction de ces navires à base de fibres de jute.

Année 2009

Prix Jean Morin de l'Institut Français de la Mer

M. Jacques PERRIN acteur, scénariste, réalisateur et producteur de cinéma, unanimement reconnu depuis plus de trente ans, il a participé à plus de cinquante films.

Il enchaîne des rôles variés sous la houlette des plus grands: Costa Gavras, Pierre Schoendoerffer, Jacques Demy (*Les demoiselles de Rochefort*, 1967) avant de fonder sa propre société de production qui financera notamment: *Le crabe-tambour* (1977), *Les quarantièmes rugissants* (1982), *Le peuple migrateur* (2001), *Voyageurs du ciel et de la mer* (2004), *Tabarly* (2008), *Océans* (2009), présentant le monde sous-marin et les espèces qui le peuplent.

Défenseur des grandes causes, amoureux passionné et passionnant de la nature, et en particulier de la mer et des marins, il a su rester un homme simple et a fait siennes les valeurs maritimes.

Prix IFM Avenir

Le jury a décidé de ne pas attribuer le prix IFM Avenir, aucune candidature ne correspondant à l'esprit recherché et en particulier à l'illustration – par une action ou un comportement exceptionnels - des valeurs dont la mer est traditionnellement porteuse : générosité, ouverture, courage, fermeté dans l'adversité ou les circonstances difficiles.

Année 2008

Prix de l'Institut Français de la Mer

M. Gérard PETIPAS, ancien navigateur en particulier sur les *Pen Duick*, compagnon de toujours d'Éric Tabarly, dont le rôle pour la promotion de la course au large est unanimement et mondialement reconnu et se perpétue au travers de ses différentes fonctions actuelles ou récentes, notamment de vice-président de l'Association Tabarly et de fondateur de la Cité de la voile Éric Tabarly à Lorient.

Prix IFM Avenir

M. Pierre MARCEL, qui, après plusieurs embarquements à bord de *Pen Duick* et de *Pen Duick III*, a consacré trois ans de sa vie à réaliser à partir des archives qu'il a rassemblées, le film « Tabarly », produit par Jacques Perrin et qui retrace remarquablement la vie et l'œuvre de ce marin d'exception.

Année 2007

Prix de l'Institut Français de la Mer

Entré à la Compagnie de Jésus Compagnie en 1939, **le père Michel JAOUEN** a été aumônier des prisons (Fresnes, dix ans) puis du foyer des Epinettes. Il a fondé une association de réinsertion par l'embarquement à bord de grands voiliers (Bel Espoir, Rara Avis).

Dès son plus jeune âge il a entretenu une familiarité, une complicité avec la mer : à Ouessant où il est né, à Kerlouan où son père s'est retiré quatre ans plus tard, puis à Brest où il a poursuivi ses études au collège du Bon Secours.

C'est à l'Aber-Wrac'h qu'il installera sa base en 1968 lorsqu'il décidera d'embarquer sur des voiliers, en stage de réinsertion, des jeunes délinquants, des alcooliques, des drogués, des « paumés ». Marin jusqu'à la moelle, il est à bord non seulement le « patron », mais aussi bien le mécanicien, le cuisinier que le radio ou le matelot. Mais il est surtout celui qui écoute et encadre, qui s'adresse sans détour, qui ose dire la vérité qui rend libre. Il a pénétré tous les milieux pour se battre avec Foi et humilité contre l'injustice du sort, contre la désespérance de l'Homme. Dans un seul but : rendre à chaque être humain sa part d'indépendance et d'autonomie. Ainsi, depuis plus de trente ans le Père Jaouen prend le large avec un même message : ne pas étiqueter les gens, mais brasser la diversité pour le plus grand bien de chacun.

Prix IFM Avenir

Eric BELLION : Après des études supérieures en France et au Danemark, et l'exercice de diverses fonctions toutes reliées à la mer -responsable communication du programme Tara Arctic (2005/2006), mise en place d'un programme d'études scientifiques sur des monotypes dans le cadre Sailing One/Sol Océane- il devient président des associations « Ensemble c'est mieux » et « La Bande de bras cassés » (intégration des personnes handicapées).

Il a notamment monté une association parrainée par Isabelle Autissier et Philippe Poupon qui lui a permis avec deux autres camarades de réaliser le tour du monde à la voile (43 000 Nm) à bord du « Kifouine » au cours duquel étaient accueillis lors de sept escales 45 jeunes handicapés. La collecte des fonds nécessaires ayant été en partie assurée par une régata fictive de type « téléthon » : « un mille un euro », dont l'organisation impliquait des personnes elles-mêmes handicapées, faisant de ce projet et de sa réalisation un exemple réussi d'intégration d'handicapés.

Cette expérience concrète s'est appuyée sur les valeurs essentielles de solidarité, d'amitié, de respect de l'autre, de l'entraide et de l'aventure.

Elle se poursuit aujourd'hui au travers de l'association « Ensemble c'est mieux », dont le but est de promouvoir la réalisation d'activités communes (sport, culture, loisir) entre personnes valides et personnes handicapées

Année 2006

Prix de l'Institut Français de la Mer

Pierre-Georges DACHICOURT, président du comité national des pêches maritimes et élevages marins, administrateur de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer et de la Société centrale du crédit maritime. Ainsi est reconnue l'exemplarité d'un parcours professionnel débuté comme mousse à la pêche dès l'âge de treize ans, poursuivie comme patron puis comme armateur, avant de s'orienter vers des tâches et responsabilités tout aussi exigeantes du secteur syndical et coopératif, toutes activités dans lesquelles il s'est attiré une estime unanime, du plus humble aux diverses autorités.

Général d'armée **Henri BENTEGEAT**, président du comité militaire de l'Union européenne. Officier des Troupes de marine qui, comme commandant supérieur des forces armées aux Antilles, fut un des premiers officiers généraux non issus de la Marine à s'impliquer véritablement dans la lutte contre les nouvelles criminalités en mer. À l'état-major particulier du Président de la République il participa personnellement, au plus haut niveau de l'État, à la définition des pouvoirs nouveaux ou renforcés des préfets maritimes. Comme chef d'état-major des armées il soutint le concept de sauvegarde maritime et veilla à lui faire attribuer les moyens en cohérence avec l'exigence de sécurité et de sûreté maritimes nécessitée par l'évolution de la situation géopolitique. Aujourd'hui, convaincu que « nos façades maritimes et nos départements et territoires d'outre-mer sont à la fois pour nous une chance et une contrainte, une richesse et une obligation », il s'implique avec énergie dans le dossier de la politique maritime européenne.

Prix IFM avenir

Le jury a décidé de ne pas attribuer le prix IFM Avenir, aucune candidature ne correspondant à l'esprit recherché et en particulier à l'illustration – par une action ou un

INSTITUT FRANÇAIS DE LA MER

association reconnue d'utilité publique – décret du 15 juin 1979

47, rue de Monceau – 75008 Paris – Tél. : 01 53 89 52 08 – association.assifm@sfr.fr - <http://ifmer.org>

comportement exceptionnel - des valeurs dont la mer est traditionnellement porteuse : générosité, ouverture, courage, fermeté dans l'adversité ou les circonstances difficiles.

Année 2005

Prix de l'Institut Français de la Mer

MM. Frank-Yves et Kevin ESCOFFIER, vainqueurs le 21 novembre 2005 de la 7e Transat Jacques Vabre (Le Havre – Salvador da Bahia) sur leur trimaran Crêpes Whaou ! Cette victoire est celle de toute une équipe (concepteur, réalisateurs techniques, sportifs et sponsors) mais aussi d'un choix personnel et résolu de Frank-Yves Escoffier : privilégier la sécurité par rapport aux sensations extrêmes offertes par les trimarans de 60 pieds. Son trimaran de 50 pieds par son type de construction et les technologies retenues, était d'un prix plus abordable que ses grands frères, tant à l'achat qu'en coût de possession, et devrait connaître des débouchés commerciaux intéressants.

Prix IFM Avenir

Lieutenant de vaisseau **Emmanuel MOCARD**, Plongeur-démineur, ce jeune officier de la Marine nationale a dans des circonstances exceptionnelles, en Indonésie après le tsunami de décembre 2004, puis en Louisiane après le passage du cyclone Katrina, fait la preuve de très belles qualités de chef, de professionnel de la mer, de diplomate et d'homme de cœur. La qualité de ses expertises, le sang-froid et l'efficacité avec lesquels ont été conduites les opérations dans un environnement particulièrement dégradé nécessitant la conception et la mise en œuvre de procédures particulières, la sollicitude manifestée aux plus démunis ont été unanimement salués et font particulièrement honneur à la Marine nationale et à notre pays.

Année 2004

Prix de l'Institut Français de la Mer

Jacques MAZARS, commandant de la task force 150, basée habituellement dans le golfe d'Aden, pour son action exceptionnellement efficace et délicate dans un contexte humain et international très difficile, à la suite de la tragédie de l'avion de la Flash Airlines au large de Sharm El Sheik le 3 janvier 2004. En effet tant vis-à-vis des familles que des autorités concernées, ou encore dans le commandement des moyens sur zone, le contre-amiral Jacques Mazars a assumé la mission qui lui était confiée avec une compétence, un engagement personnel, et une humanité illustrant bien au-delà de ses simples devoirs les vertus maritimes aussi bien que militaires.

Bruno de La BARRE, maquettiste passionné et artisan maritime de grand talent mérite l'extrême considération de la plupart des grands navigateurs français, tout en étant canotier de la SNSM et surtout inlassable combattant de la réinsertion des jeunes en difficulté. En plus d'avoir été cadet de la mer et longtemps instructeur à « Jeunesse et Marine », Bruno de la Barre vient en particulier d'encadrer pendant une année une équipe de jeunes réputés difficiles chargée de construire une yole devant porter les couleurs de Toulon dans de nombreux « défis » à venir.

Prix IFM avenir

Le jury a décidé de ne pas attribuer le prix IFM Avenir, aucune candidature ne correspondant à l'esprit recherché et en particulier à l'illustration – par une action ou un comportement exceptionnel - des valeurs dont la mer est traditionnellement porteuse: générosité, ouverture, courage, fermeté dans l'adversité ou les circonstances difficiles.

Année 2003

Prix de l'Institut Français de la Mer

Jean-Paul HELLEQUIN, porte-parole CGT des marins de Brest, délégué du comité central d'entreprise du groupe Bourbon-Abeille et cuisinier de l'Abeille Flandres. Le prix a été remis après que Christian Quillivic directeur général des Abeilles eut fait l'éloge de son employé, tant pour ses qualités professionnelles que pour ses qualités humaines : un homme qui défend les intérêts des salariés avec son franc-parler et pour lequel le dialogue social n'est pas un vain mot. La vie de Jean-Paul Hellequin, c'est le service des autres et des plus déshérités, notamment des marins abandonnés lors de l'ultime escale des navires poubelles.

Ce sont ses combats qui inspirent la plus grande estime, ainsi que sa volonté permanente d'un dialogue non-complaisant mais si possible constructif.

Prix IFM Avenir

Maud FONTENOY, la première femme à traverser en solitaire l'océan Atlantique à la rame d'est en ouest, d'Amérique du Nord en France. Gérard d'Aboville qui a encouragé et conseillé l'héroïne, a souligné combien cette traversée dans les hautes latitudes est difficile et dangereuse en raison de la force des vents et des mers... mais elle peut être rapide si les vents restent portants. Or Maud Fontenoy a eu les mers fortes et les vents violents dans la première partie de sa traversée puis s'est heurtée aux vents d'est engendrés par les hautes pressions caniculaires qui s'étaient installées en cet été 2003 sur l'Europe occidentale. Il tient à souligner l'exploit accompli par Maud qui après avoir traversé des mers où les creux de dix mètres n'étaient pas rares, fut ensuite amenée à ramer contre les vents d'est, reculant parfois. Il devait ajouter que c'est grâce à son seul travail et à sa ténacité hors du commun que Maud Fontenoy est parvenue à financer son expédition, certains commanditaires ne se faisant connaître qu'en volant au secours de la victoire.

Année 2002

Prix de l'Institut Français de la Mer

Alain COURAU, né en 1940, membre du Conseil d'Administration et prochain Président de l'Association Krousar Thmey (« Nouvelle famille » en khmer).

Alain Courau, qui a aussi dirigé ou présidé de grandes entreprises françaises et qui est un navigateur, a été le pionnier et reste le « père » du Centre de Formation à la pêche de Sihanoukville au Cambodge. Ce centre a été progressivement développé avec l'aide de Français et en particulier de Bretons, et permet aujourd'hui l'insertion sociale et professionnelle de jeunes orphelins ou voyous cambodgiens devenus patrons de pêche ou matelots, voire employés dans différents métiers portuaires.

INSTITUT FRANÇAIS DE LA MER

association reconnue d'utilité publique – décret du 15 juin 1979

47, rue de Monceau – 75008 Paris – Tél. : 01 53 89 52 08 – association.assifm@sfr.fr - <http://ifmer.org>

Cette expérience remarquable à maintenant six ans et ne cesse de progresser, Alain Courau continuant de la suivre mais en ayant réussi à mettre en place un corps professoral et d'encadrement constitué à 100 % de Cambodgiens.

Prix IFM Avenir

Nicolas FIGUEROLLES, marin technicien diéséliste à bord du Tétis (navire océanographique du CNRS), et plongeur amateur passionné. Il a été « l'inventeur » d'une découverte exceptionnelle au large du Cap d'Agde.

Il s'agit de deux statues de bronze vieilles de plus de 2 000 ans et reconnues comme des pièces tout à fait extraordinaires. Le jury a voulu le distinguer à la fois pour l'importance de cette découverte, datant de décembre 2001, et pour l'attitude éthique et moralement irréprochable de son comportement après cette découverte.

Martial HASCOET, marin pêcheur. Il est aussi, canotier plongeur bénévole à la Société nationale de sauvetage en mer (vedette de Plouescat).

Il a par un geste de sang-froid et de courage admirable sauvé, dans des conditions très difficiles de clapot, un homme âgé de 66 ans et qui, du fait de la fatigue avait coulé. Le jury de l'IFM a voulu distinguer à la fois Martial Hascoët, lui-même, et à travers lui l'ensemble des sauveteurs bénévoles de la SNSM.
